



DURÉE
810 heures

HORAIRE
Temps partiel

CAMPUS
En ligne avec déplacements
à Rouyn-Noranda

Ce programme vise à ce que le technicien spécialisé en environnement minier soit capable d'effectuer un ensemble de tâches techniques liées à la gestion des rejets selon les objectifs de production de l'industrie et dans le respect du bien-être des communautés locales ainsi que des normes environnementales en vigueur.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- » Analyser les données relatives
 - aux gîtes minéraux
 - au comportement environnemental des sols
- » Analyser la fonction de travail d'un technicien en environnement minier
- » Appliquer un système de gestion environnementale
- » Participer aux études environnementales lors de la phase d'analyse de projet
- » Caractériser un site contaminé
- » Évaluer le potentiel de génération de drainage minier contaminé
- » Assurer le suivi de
 - l'entreposage des rejets miniers en surface
 - traitement des eaux minières
- » Participer à la valorisation des rejets miniers solides
- » Participer à la restauration des sites miniers
- » Appliquer une solution à une problématique environnementale

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- » Technicien en environnement
- » Technicien en environnement minier
- » Technicien en caractérisation environnementale
- » Technicien spécialisé en gestion des rejets miniers
- » Technicien en gestion des matières résiduelles
- » Technicien en traitement des eaux
- » Technicien en géotechnique
- » Technicien en hydrogéologie
- » Inspecteur en environnement
- » Chargé de projet en environnement
- » Chargé de projet - conformité et gestion environnementale



CONDITIONS D'ADMISSION

Vous devez satisfaire aux conditions générales d'admission d'une AEC et à l'une des trois conditions particulières au programme :

- » Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en Technologie minérale ou autre DEC admissible.
- » Être en voie de compléter un DEC en Technologie minérale et avoir réussi au moins 50 unités.
- » Détenir un diplôme d'études supérieures pertinent et posséder des expériences de travail appropriées au programme d'études.

LISTE DE COURS

- 271-711-AT Éléments de gîtologie - 75 h
- 271-713-AT Développement minéral et environnement - 60 h
- 271-712-AT Éléments de géotechnique minière - 75 h
- 271-715-AT Caractérisation environnementale - 75 h
- 271-714-AT Législation et développement minier durable - 60 h
- 271-716-AT Drainage minier contaminé - 75 h
- 271-717-AT Entreposage des rejets miniers - 75 h
- 271-718-AT Traitement des eaux minières - 75 h
- 271-719-AT Valorisation des rejets miniers - 75 h
- 271-720-AT Restauration des sites miniers - 75 h
- 271-721-AT Projet d'intégration - 90 h



ADMISSION EN COURS INFORMEZ-VOUS

Debbie Marleau - debbie.marleau@cegepat.qc.ca